L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI, 13 NOVEMBRE 1873.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique DE BIDWELL.

Commençant DIMANCHE, 11 Nov. Finissant DIMANCHE, 18 Nov. Matinées MERCREDI et SAMEDI. La charmante et distinguée étoile

MAUDE GRANGER

Dans le rôle de OLGA (créé par elle) dans le dernier drame à succès, en 4 actes, intitulé

HER SECOND LOVE,

(Ecrit par John A. Stevens.) Et secondée par la compagnie la plus complète voyageant.

Lundi, 19 Nov—THE RAJAH, avec la Compagnie du Madison Square Theatre. 10 nov

Théâtre de l'Opéra.

Directeur....M. A. J. DEFOSSEZ.

MARDI soir, 13 nov. 2me soirée d'abonnement. LA FAVORITE, avec MM. LESTELLIER, Ch. Richard, Jourdan, et Mmes VILLANOVA et Dorsay.

JEUDI soir, 15 nov. 3me soirée d'abonnement. LES HUGUENOTS, avec MM. LESTELLIER, Ch. Richard, Jourdan, Bonhivers, et Mmes VILLANOVA, Jouanny et Dorsay.

SAMEDI, 17 nov., en Matinée à midi. LA TRAVIATA, avec MM. LESTELLIER, Maugé et Mlle JOUANNY.

SAMEDI soir, 17 nov. 4me soirée d'abonnement, FAUST, avec MM VALDEJO, Bonhivers, Ch. Richard, et Mmes VILLANOVA, Dorsay et Raisin.

DIMANCHE soir, 18 nov, Soirée extra, LES DRAGONS DE VILLARS, avec MM. MARTY, Maugé, Puget et Mmes JOUANNY et Dorsay, et LE CHALET, avec MM Puget, Bonhivers et Mlle Dorsay.

A l'étude: Haydée, le Trouvère, Robert, Zampa, Si j'étais Roi.

En répétition: LE ROI DE LAHORE.

Bureau de location, chez Werlein 135 Canal de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Les portes du théâtre seront ouvertes à 7 heures du soir, et les représentations commenceront à 7 1/2 heures précises. 13 nov.

Théâtre de l'Opéra.

On demande 14 enfants 10 à 14 ans pour le Ballet de l'Opéra Français. On préférerait des jeunes filles. Bonne rétribution. Les enfants sollicitant cet emploi devront être accompagnés par leurs parents ou tuteurs. S'adresser de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. au bureau du Directeur, à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, au premier. 24 oct

Grand Bal Paré et Travesti

Donné par la Société Alsacienne et Lorraine De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans.

A la Salle de l'Union Française Samedi, 17 novembre 1883.

Comité d'arrangements: CHARLES LEVY, Président, ALPH. DUVIC, A. A. MARCHAND.

Prix du billet....$1 00. Pas de checks.

Les demandes de privilége de la buvette, du restaurant et du vestiaire seront reçues par soumissions cachetées jusqu'au 10 novembre, chez M. Charles Lévy, rue des Remparts No 10 côté Sud. 14 oct—14,21,28—4,11 nov au 17

Léon Godchaux,

81, 83 et 85 rue du Canal,

Met en vente dans le moment le fonds de

VETEMENTS

Confectionnés d'Hiver,

Les plus beaux et les plus élégants qui soient et qui aient jamais été vus de ce public. Mes fonds comprend des habits de drap, de Diagonal, de Cashmir des derniers genres et des plus belles coupes. Confectionnés par les plus habiles tailleurs et à la dernière mode.

NOTRE DEPARTEMENT DE

Articles de Toilette,

est complet et comprend toutes les nouveautés de la saison. Ombrelles en soie et en gingham, Malles, sacs de voyage et Vêtements en caoutchouc, en grandes variétés. Notre salon de coupe possède nos dernières importations européennes et est sous la direction de tailleurs expérimentés et pratiques. MM. F. GONTHIER, WM. TODT.

Les ordres de la campagne seront exécutés promptement.

Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même seront très volontiers envoyés sur demande sans frais. Le magasin est ouvert jusqu'à une (1) heure P. M. le Dimanche. 28sept—1an—DMaJ

QUARTIER GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL D'ETAT, Parti Démocrate, Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 24 octobre 1883.

A la réunion générale du Comité Central d'Etat, tenue au salon P. de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, le 22 et le 23 octobre 1883, les résolutions suivantes ont été votées:

Résolu, Que chaque paroisse, et chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, nomme un délégué par chaque 400 votes démocratiques, et un délégué en sus pour chaque fraction de cent ou plus de ces votes, donnés au général Wiltz ou au général Hancock, en prenant le plus élevé comme base de la représentation. Il est bien entendu que chaque paroisse ou ward aura droit à un délégué au moins.

Résolu, Que la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat sera tenue au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, mardi, le 18 décembre 1883.

Conformément aux résolutions ci-dessus, la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat, dont l'élection doit avoir lieu le mardi suivant le 1er lundi d'avril 1884, se réunira au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, MARDI, le 18 décembre, à midi. Chaque paroisse et chaque ward de la paroisse d'Orléans aura droit aux délégués dont le nombre est indiqué ci-après:

Paroisses.	Vote de Wiltz.	Vote de Hancock	Nombre de délégués.
Ascension	414	411	2
Assomption	*1,506	796	8
Avoyelles	*1,603	1,310	8
Baton Rouge, E.	*1,591	1,153	8
Baton Rouge, W.	*338	330	2
Bienville	*1,101	783	6
Bossier	1,536	*2,141	11
Caddo	*2,672	2,478	13
Calcasieu	*1,469	784	7
Caldwell	*582	529	3
Cameron	*253	165	1
Carroll, E.	181	209	1
Carroll, W.	*353	247	3
Catahoula	*860	616	4
Claiborne	*1,725	1,353	9
Concordia	1,269	*1,445	7
DeSoto	*918	795	5
Feliciana, E.	*1,259	763	6
Feliciana, W.	*1,329	1,168	7
Franklin	*822	571	4
Grant	351	326	2
Iberia	*886	600	4
Iberville	626	524	3
Jackson	*682	382	3
Jefferson	*602	438	3
Lafayette	*1,205	590	6
Lafourche	*1,715	1,479	9
Lincoln	*1,400	1,118	7
Livingston	*543	270	3
Madison	*2,370	926	12
Morehouse	947	951	5
Natchitoches	1,351	*1,629	8
Orléans—			
1er Ward	1,115	*1,366	7
2e Ward	916	*1,619	8
3e Ward	1,912	*2,347	12
4e Ward	618	*902	5
5e Ward	1,091	*1,289	6
6e Ward	997	959	5
7e Ward	991	1,059	5
8e Ward	564	*914	5
9e Ward	1,062	*1,287	6
10e Ward	1,217	*1,784	9
11e Ward	1,162	*1,647	8
12e Ward	637	606	3
13e Ward	321	384	2
14e Ward	237	188	1
15e Ward	490	*644	3
16e Ward	237	*131	1
17e Ward	195	257	1
Ouachita	1,976	*2,225	11
Plaquemines	829	725	4
Pointe-Coupée	*1,358	891	7
Rapides	*1,941	1,748	10
Rivière Rouge	694	590	3
Richland	1,158	1,748	6
Sabine	*823	493	4
St Bernard	*897	390	4
St Charles	114	108	1
Ste Hélène	464	368	2
St Jacques	*896	599	4
St Jean-Baptiste	490	343	2
St Landry	*3,829	3,099	18
St Martin	*852	632	4
Ste Marie	515	471	3
St Tammany	*805	431	4
Tangipahoa	765	714	4
Tensas	1,944	2,095	10
Terrebonne	1,097	1,995	5
Union	*1,598	1,162	8
Vermilion	*976	374	5
Vernon	*684	372	3
Washington	*574	348	3
Webster	583	461	4
Winn	*720	320	4
Total	73,775	65,067	399

*Vote le plus élevé.

J. B. EUSTIS, Chairman du Comité Central Démocratique d'Etat. O. M. TENNISON, Secrétaire. 6 nov—2f par sem jus 18 déc

LUMIERE DE GAZ

—POUR LES— Sucreries et les maisons de campagnes.

Ce Gaz est aussi bon que le Gaz de charbon et coûte bien moins—$1.25 les 1000 pieds cubes et 25c. le gallon d'huile par baril. Plus de 300 appareils sont en usage en Louisiane, au Texas, au Mexique, dans l'Amérique Centrale et ailleurs. Toute commande d'huile ou d'appareil recevra les soins prompts de J. J. PAQUETTE, Propriétaire de la patente et fabricant, 49 rue de Chartres, N. O. 19 oct—1an—Dim Mer Jeu

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE. RUE DU CANAL, (Entre Bourgogne et Dauphine.)

D. BIDWELL....Directeur.

Pour une Semaine Seulement—Commençant DIMANCHE, 11 Nov., et Matinées Jeudi et Samedi. La pièce américaine la plus complète qui ait jamais été jouée,

The Planter's Wife,

Mlle Emma Rigl, M. Harry Lacy. Et un nombreux personnel. Superbes toilettes! Magnifique mise en scène! Entrée à la Galerie rue Bourgogne—Lumière électrique.

Dimanche, 18 novembre—The Silver King Combination. 10 nov—

SUCCÈS SANS PAREIL.

Théâtre d'Eté de Faranta.

OUVERT TOUS LES SOIRS, Au coin des rues Bourbon et Orléans.

LA MERVEILLE ANNAMITE

!!! Ah Foon !!!

Secondée par une brillante pléiade d'artistes distingués.

Entrée, 10 cts. Pour places réservées, 25 cts de plus.

Matinées pour dames et enfants, le samedi, le dimanche et le lundi, à midi. Entrée dans quelque partie que ce soit du Pavillon, 10 cts. 17 oct—

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR LA Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice. (Casernes et Versailles.) A la salle de L'UNION FRANÇAISE, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine. Samedi, 1er décembre 1883, Au bénéfice de son Asile.

Prix du billet....$1 00.

On peut se procurer des invitations pour des ... en s'adressant aux membres du comité d'arrangement. Les demandes de privilèges de la buvette, du restaurant et du vestiaire seront reçues par soumissions cachetées, jusqu'au 27 novembre chez M. F. C. Philippe, No 66 rue de Chartres, ou à un des membres du comité d'arrangement.

Comité d'arrangements: P. V. BELIMPIO, Chairman. SEBASTIEN ROY, Ex-officio. D. D. Seghers, Didier Valta, Estève E. Nunez, N. A. Lucas, François Dufrèche, Frank A. Pinan, V. Raana, B. Guerchoux, Baptiste Louga, Jno Prosper Gorès, A. J. Padron, Léon Artigue, M. A. Peyroux, Gabriel Duluc, F. C. Philippe. 11nov

Avis aux Architectes

Concours entre Architectes pour des plans de la bâtisse à construire pour l'Exposition Industrielle Universelle et du Centenaire du Coton.

I. Des plans et des spécifications préliminaires pour la bâtisse de l'Exposition Industrielle Universelle et du Centenaire du Coton, à ériger à la Nouvelle Orléans, en Louisiane, seront reçus au bureau du Directeur-Général, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, jusqu'à midi le 24e jour de Novembre 1883.

II. La bâtisse sera principalement en bois; aura une étendue de 1,000,000 de pieds carrés à consacrer à l'exposition des objets, y compris les galeries et ne devra pas coûter au-delà de $250,000. A sa livraison pour être occupée, tous les travaux devront être terminés sauf la peinture à l'intérieur et à l'extérieur et le plombage.

III. Les dessins comprendront le plan du terrain sur une échelle de 1-16 pouce au pied; élévation et dessins sectionnels exclusivement à l'encre de Chine et sur une échelle de 1-8 pouce au pied et une perspective.

IV. Le Conseil d'Administration se réserve le droit de rejeter un ou tous les dessins et spécifications; et il est bien entendu que le conseil n'allouera aucune indemnité pour les dessins et spécifications rejetés.

V. La prime donnée aux concurrents élus sera la rétribution pleine et entière de leurs services; et leurs plans deviendront la propriété du conseil qui, à son gré, pourra s'en servir en totalité, en partie, ou ne pas s'en servir du tout.

VI. Il sera facultatif pour le Conseil d'Administration d'employer ou non à la construction de la bâtisse, ceux des concurrents dont les plans auront été agréés.

VII. Les primes ci-après énumérées seront dépensées à trois plans: Au Premier Plan agréé $1000; Au Second 500; Au Troisième 250.

VIII. Tous les plans et dessins rejetés seront rendus aux propriétaires. La préférence sera donnée aux plans réunissant tout ce qui est exigé et avec cela le confort, l'espace requis et l'élégance de dessin.

IX. Chaque architecte soumettant un dessin pourra conférer en personne devant le conseil pour en expliquer le détail et répondre aux questions qui lui seront faites quant à la construction et à la garantie des estimations.

X. Si le travail ne peut pas s'exécuter pour la somme indiquée plus haut ou à peu de chose près, le choix du plan sera considéré nul et le concurrent n'aura droit à aucune compensation.

XI. Des feuilles où sont tracés en lignes bleues les abords du terrain et la distance du fleuve, et où sont indiqués les prix locaux des matériaux et de la main-d'œuvre, seront fournies à qui en fera la demande au Directeur-Général.

E. A. BURKE, Directeur-Général. Approuvé, E. A. RICHARDSON, Président. Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1883. 25 oct—...pa18 nov

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS, —Importateur de— VINS ET DE LIQUEURS —Et marchand de— Produits des Campagnes et de l'Ouest. 97 RUE DECATUR, 11 mars—1an Nlle-Orléans

LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE", ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES, A BON MARCHÉ. GEORGE WAGNER. 1er sept—4m. ...

Joseph Monteleone,

Encoignure St. Louis et Royale. GRANDE RÉDUCTION!

Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau français, cousues à la main, à $3 75. Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $3 50. Chaussures à vis de $2 à $2 25. Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.

N. B.—Toutes les chaussures sont garanties. 21 juil—1 an—Sam Dim Mar

INSTITUTIONS.

Institut Markey & Picard, à l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nouvelle-Orléans. PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Le 3 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si favorablement connue. Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents. Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 23 août—3m. J Mar D.

INSTITUTION OURTO. Pensionnat et Externat. Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés. Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans frais extra. Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 sept—

Columbian Institute, 138 RUE ESPLANADE.

Ecole de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le 3 septembre 1883. Mlle H. FITZGERALD, Directrice. 4sept—3mois

Marais Street Steam Brewery. H. F. STURCKEN, 80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS, Entre Conti et St-Louis.

BUREAU DE PRETS. OTTO SCHWANER, 27....RUE BARONNE....27 ENTRE CANAL ET COMMUNE, Près de la SALLE GRUNEWALD.

Spectacles, bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Commençant DIMANCHE, 11 Nov. Dernière semaine de l'Opéra—Dernière apparition de DUFF OPERA COMPANY. M. J. C. DUFF....Directeur.

REPERTOIRE: Dimanche, Lundi et Mercredi soirs et Samedi en Matinée—"LAKMÉ." Mardi en Matinée—"PATIENCE." Mardi et Samedi soirs—"LE COEUR ET LA MAIN." Jeudi soir—"FAUST." Vendredi soir—"MIGNON." Dimanche, 18 Nov.—CARRIE SWAINE. 9 nov

Dr. J. B. Perez, Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau. No 6 rue South Rampart. 9 mars—83—1 an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS BUREAUX 92 RUE ROYALE. Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aimé Vve	Fourcade Joseph
Arpin Jean Antoine	Fichet Joseph
Abrial Jean Marie	Fougerat Armand
Abadie Jean Dominique	Gras Justinien H
Abbadie Alexandre	Guiraud Auguste
Aumont Auguste Lucien	Hourné Firmin
Ader Joseph Célestin	Hémard
Bernet Jean Marie Augt	L Batara A
Bernichan Alexandre	Labarre Céphise
Beyries Baptiste	Mounard Jean Louis
Beaulieu Henri D D	Mathias Jean P
Bordes Bertrand F	Moufray Mme
Bordes Jean	Martin Louis P
Besse Guillaume	Montardeau Urbain
Chauvin Antoine	Pr Oran Gabriel
Coulon Jacques	Planus Francis
Charouleau Jean L H	Péré Jean
Cabiran Bernard	Pallet Vve Marie
Castex Bertrand A	Ribet Léopold J M
Claverie François C	Ribet Alexis
Cougot Jean Marie	Saux Bertrand Jean
Coulom Désiré Eudé	Serrat Pascal
Courtiade Jacques	Theaux Jacques
Lelhom Jean Marie	Tourre S
Ducos Bernard F P	Thevenin Mme Vve
Dantt Dominique	Thouvrot Georges
Descamps René Léon	Vergès Jean Marie
Dejas Marie Vve Bordes	Vercelot Jules Joseph
Faur Bernard	

Le Gérant du Consulat de France, FRANCIS NAVONE. La Nlle-Orléans, le 1er novembre 1883.

A. CANONGE, Professeur de langues anciennes et modernes, littérature, histoire, mathématiques, etc, etc. S'adresser au Dr F. FORMENTO, à son bureau, rue Baronne No 1, entre 2 et 4 heures P M. 15 sept—

Compagnie d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS. J. P. SCHRODER, président. NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde. L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident. JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident. CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident. Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans. No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non échues de l'année précédente y comprises:

Risques de feu	$248,848 79
Risques sur les mers	22,022 70
Risques sur les rivières	22,912 62
Total des primes	$293,784 12
Moins les primes non-échues	75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218,503 12
Parties payées—	
Sur risques de feu	$56,527 62
Sur risques maritimes	13,201 25
Sur risques de rivières	4,495 50
Taxes et dépenses moins l'intérêt	26,164 16
Réassurances et primes remboursées	16,109 26
	$116,488 79
Profit	$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles	244,820 53
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	61,333 78
Billets garantis par hypothèque et nantissement	149,320 00
Billets à recevoir	51,098 58
Primes en voie de collection	96,450 06
Actions du Valletta Dry Dock Co.	11,363 50
Actions du New Orleans Water-works Co.	19,800 00
Bons Consolidés de la Louisiane	15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	82,579 62
	$688,334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie. P. FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883. JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS. P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE, M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, D. FATJO, PAUL FOURCHY, EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX, B. W. TAYLOR, CHAS. LAFFITTE, JOS. A. SHAKSPEARE. 12juin—

Compagnie d'Assurances Croissant. (CRESCENT INSURANCE) 67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT....$600,000.

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849. Polices d'assurances émises ... payables ...

W. R. LYMAN, Président. CHAS. H. DOLSEN, Vice-Président. CHAS. B. ..., Secrétaire.

Directeurs: Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer, Peter Meyer, Joseph Bowling, ... Charles Newman, Louis Fraisse, ... Charles H. Dolsen, ... Wm. R. Lyman, ... Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui à eu un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE DONNERA A LA Nouvelle-Orléans, Lne., —LE— MARDI, 18 DECEMBRE 1883, UN TIRAGE EXTRAORDINAIRE, CLASSE M, Sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION! Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE....$150,000
UN GROS LOT DE....50,000
UN GROS LOT DE....20,000

2,279 Lots, montant en tout à $522,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., Au bureau de la compagnie, MARDI, 18 DECEMBRE 1883,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE, 100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 do de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
600 Lots de	100..	60,000
1000 Lots de	100..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit.... 30,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.... 7,500

2,279 Lots s'élevant à....$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés pour collection dans n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."

G. T. Beauregard

J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane. Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans. Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse. Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, en lettre ... Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express. (Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 en plus.) Adressez:

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

V. WEHRMANN

136....Rue Royale....136. Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS. Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc. Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre. Vente pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts. V. Wehrmann. MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre. Fabrication de pièces sur commande. Toutes les réparations sont garanties. Fabrique en fer de formes pour cordonniers. Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale. 5 ...—1an

BASILE BARES, No 84 - - Rue Royale - - No 84. Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur. Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues, Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre. N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis. J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17oct—

Le Stock le plus vaste, au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 12 rue de l'Union. (Entrepôt, rue Gravier, 217) Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company. Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc. 19 mars 83 -1an

Aux fabricants de sucre de canne et de sorgho, aux Brasseurs, etc.

BI-SULPHITE DE CHAUX —DE— 1851 - - BONNABEL - - 1883

TRENTE-DEUX ANNEES DE SUCCES ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre Bi-Sulfite sur tous les agents antiseptiques ou décolorants et sur tout agent de défécation quelconque qui ait jamais été employé pour traiter le JUS DE CANNE. Tous nos Brasseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à H. BONNABEL, 32 rue Bienville. 13sept—7m

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$319,689 40	
Primes maritimes	126,401 62	
Primes de rivières	35,765 19	$481,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 10
Total des primes		$769,839 13
A déduire—		
Primes non acquises	$361,117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	99,691 88	355,401 89
Primes nettes acquises		$414,437 42
Intérêt, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,798 62	
Pertes maritimes	42,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réductions, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 99
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,006 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	37,400 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 0	
1 bon du Battalion Washington Artillerie	500	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,027 55	
Prêts sur demande	67,908 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 97	
Compte en suspens	716 56	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14	$875,588 62
PASSIF.		
Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	301,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,409 20	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédent net comme ci-dessus	106,933 83	$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie. J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1883. JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte. (Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, A.D. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le ... 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ... Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS— JULES ALDIGÉ, E. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE, AD. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT, D. FATJO, JULES TUYES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Michel Dietrich et Samuel Friedlander, administrateur, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9276—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 22 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite et des dépendances. Ensemble avec les quarante actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à trente-huit actions au dit fonds hypothécaire y attachées, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Bernard, Prosper et Nouveau St-Bernard, ayant, au pied américain, cent soixante-sept pieds neuf pouces de face à la rue Claiborne, cent quatorze pieds onze pouces six lignes de face à la rue Prosper, trois cent vingt pieds deux pouces de face à la rue Nouveau St-Bernard, treize cent vingt quatre pieds dix pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la propriété de M. Logan, le tout conformément au plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 24 février 1859, et annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Adolphe Boudousquié, notaire, le 2 mars 1859. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement vendue au plus haut enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet d'actions pour la somme de cent soixante piastres ($160) échéant le 1er janvier 1884, et à nouveau renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Edmond Soniat et femme, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le deuxième jour de mars 1859, pardevant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, et avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.

Et pour la balance du prix de l'adjudication l'acquéreur devra fournir son billet avec une garantie bonne et suffisante, portant intérêt à raison de 10 pour cent par an de la date de la vente, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final.

Le dit acquéreur devra déduire du montant de son enchère et payer au comptant les frais d'annonce, du greffier et du shérif, etc., à savoir: à peu près deux cents piastres; et en sus les taxes d'Etat et de municipalité sur la dite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans. 6 nov—6,13,20,22

Garret Brown vs. la succession M. E. Higgins et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6818—En vertu d'un writ de fieri facias contre le plaignant pour frais d'injonction à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Garrett Brown à la succession de Mary E. la Higgins et als No 6598 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans comme créancier ou dans toute autre capacité et particulièrement son intérêt comme demandeur à un certain rule pour possession intenté par lui contre la dite succession le 15 mars 1883, et dans lequel un jugement a été rendu contre lui le 6 avril 1883, et dont un appel a été fait par la Cour Suprême. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans. 3 nov—6 13 17

Anthony Riedl vs. Christian Steinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9399—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hevia, Dryades, Cypress et Howard, désigné par le No huit sur un plan dressé par L. H. Pilié, ancien arpenteur voyer, le trois janvier 1845, et déposé en l'étude de A. Chiapella, alors notaire en cette ville, et mesurant vingt-sept pieds et quatre lignes de face à la rue Hevia, vingt-sept pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro huit et quatre-vingt-cinq pieds six pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro dix, le tout en pied américain. Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire par achat, ensemble avec un autre morceau de terre, à une vente faite par le shérif de cette paroisse, le sixième jour de juillet 1877, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour cette paroisse, dans le procès de dit Christian Steinel vs. Francis Reisaland, No. 24 579 du dossier de la dite cour.

2o. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Hevia (maintenant Lafayette), Prieur et Johnson, désigné par le numéro dix-huit sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, le vingtième jour d'avril 1849, et déposé en l'étude de David L. McCay, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Poydras, trente pieds de largeur dans le fond, quatre-vingt-huit pieds de profondeur sur la ligne qui la divise du lot numéro dix-sept et quatre-vingt-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne latérale opposée. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Mme Mary Reisaland, femme de John Brusch, d'après un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le vingt mars 1879. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans. 23 oct—23,30—6,13,20,24 nov

Manuel Reyes vs Mr et Mme G. Schantz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No. 9297—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville. Ledit lot est désigné comme le lot numéro cinquante trois sur un plan dressé par Jos. Pilié, anciennement voyer, le dix-septième jour de février 1823, et déposé en l'étude de William Christy, anciennement notaire en cette ville; ledit lot de terre se trouvant ... entre la rue Ste Marie et St André, anciennement Chemin André et mesurant trente pieds de face sur la rue ..., anciennement la rue St Amand, cent pieds de profondeur sur le côté qui le divise du lot numéro cinquante-deux, cent neuf pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinquante-quatre et seize pieds de largeur dans le fond, le tout plus ou moins. Etant la même propriété que ladite Dame G. Schantz a acquise à l'encan par le shérif de la paroisse d'Orléans le sixième jour de juin dix-huit cent soixante-quatorze, en vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire d'Elizabeth Jacquilard versus George Schantz, portant le numéro 5542 du Dossier de ladite Cour, comme il appert dans l'acte de vente du shérif de ladite propriété à ladite Mme E Schantz, dûment enregistré, conformément à la loi, au bureau du transfert, au bureau du greffier dans la cour ci-dessus. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. 16 oct—18 23 30,6,13,17nov

Anthony Riedl vs Emma Steinel et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 9400—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro dix neuf de l'îlet numéro trois borné par les rues Hevia, Poydras, Prieur et Johnson, et mesurant trente pieds trois pouces de face sur la rue Poydras, trente pieds de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot numéro vingt, quatre-vingt-dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro dix huit et cent un pieds et cinq pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro vingt. Etant la même propriété acquise par Emma Steinel, femme de Christian Steinel, de Charles Reissland par un acte passé pardevant Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, le 3 avril 1873. Saisi dans la susdite affaire. Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans. 23 oct—23,30—6,13,20,24 nov

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD DE LA NOUVELLE-ORLEANS. (Southern Insurance Company of New Orleans.) Bureau, 31 rue du Camp, Entre Commune et Gravier.

CAPITAL.....$300,000

ERNEST MILTENBERGER....Président. E. GALLY....Vice-Président. SCOTT McGEHEE....Secrétaire.

DIRECTEURS: Emile L. Carrière, Louis Bush, ... G. P. Harrison, ... Thos. J. Woodward.

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:

1o Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modiques courants et de tarif.

2o Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an, qu'il peut facilement réaliser par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, attendu que la moitié desdits profits échoit aux assurés, ainsi qu'il est dit dans l'explication plus bas.

3o En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale, CINQUANTE (50) POUR CENT de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS les assurés, sur le montant des primes acquittées ... 20 mar—6mD

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank La Cammera. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8809. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Marianne Ciralli, exécutrice testamentaire datif de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau. Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 11nov—11 15 20

Succession de Joseph Woringer. COUR CIVIL DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9411—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par l'administratrice ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte et tableau et l'administratrice déchargée. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 11Nov—11 14 18

Succession de Jacques Eugène Théris. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,401—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucie Reine Théris, tutrice administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 11 nov—11 15 20

Succession de Robert Moores et Cora A. Moores (née Cowand) sa femme. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9764—Division D. Attendu que Gilbert L. Hall a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Robert Moores et Cora A. Moores (née Cowand) sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 9 nov—9,13,18

Succession de E. Lachenmeyer. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9301—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis Moses, administrateur de la succession du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 9 nov—9,13,18

Succession de Kate Townsend. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9740—Division B. Attendu que Pierre S Wiltz jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Kate Townsend, décédée, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 7nov—7 11 16

Succession de Charles Howard. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9926—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Donner, veuve de Charles Howard, administratrice du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 4nov—4, 8, 13.

Folger & Co. vs. ses Créanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6466—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Folger & Co. et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Edward W. Wilson syndic dans l'affaire ci-dessus, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 11 nov—11, 15, 20

Lucius W. Miller & Co vs leurs créanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8097—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Lucius W. Miller & Co., et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Lucius W. Miller, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier. 9 nov—9,13,18

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 8391. **Succession de Francis A. Hoyle.** ATTENDU que Mme Aphra P. Nugent, veuve de Francis A. Hoyle, gardienne ou curatrice de la personne et des biens de la mineure Lucy Hoyle, a enregistré une pétition en cette cour, demandant en sa susdite capacité d'être autorisée à transférer de la Louisiane toute la propriété et tous les effets appartenant à Lucy Hoyle, interdite. Avis est ici donné à tous ceux que cela concerne de faire valoir, dans le délai prescrit par la loi, les raisons pour lesquelles la demande ne serait pas accordée sur la preuve suffisante présentée à la cour, et que les dettes de la dite Lucy Hoyle sont payées et qu'elle n'en a pas dans l'Etat. Par ordre de la cour. LOUIS A. RICHARDS, Sous Greffier. 7nov—5 fois en 30 jrs

VENTES PAR LE CONSTABLE.

W. T. Hosmer vs Mrs E. Adams, le même vs la même, le même vs la même, le même vs la même.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—Nos 5049, 5050, 5051, 5053—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Toulouse, près de ..., MARDI, 20 novembre 1883, à midi, des objets ci-dessous décrits, à savoir: Un lot de beaux meubles de maison, glaces etc. d'après un inventaire enregistré à mon bureau. Saisi dans les affaires ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. ROGER MURPHY, Constable. 8 nov—8,14 20

Napoleon Porcia vs Pierre Arbanès.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans. No. 3452—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 67, Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 16 novembre 1883, à midi, Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. M. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité. 4nov—5 12 16

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 10 novembre 1883.

Buja V	Martial Jul
Buckey W	Mayer Pascal
Bousquet S	Mendes M
Barbugli J	Martin L
Benjamin J	Macp D
Bassett Jos	Michel Hy
Carive Jas	Miles O
Colley A	Miller J
Cohade J A	Marlies Theo
Canina Sol	Martins A
Clasen F	Martin K T
Delgado J	Michel Jean
Dielenschneider V	Mathews F
Eppler J	Mathews Chas
Givere Gius	Mathews W
Greco Ant	Miller Jno
Haasl L W	Morgan Louis
Heise L D	Moore Wm
Joseph Geo	Manning Hy
Jordan Sal	Martin Alex
Jones Bob	Oster W H
Jansen Wm	Oliver Jos
Joseph Giga	Orsa Chas
Joseph A	Pasquale D
Joseclub Jas	Pitman L
Jones Jno	Petz C
Joseph Hy	Parker R
Joseph E	Parser H
Joseph Chas	Peterson C
Kaiser V	Altaker A
Kogen Gar	Pelick O
Kuntz L	Palmer Jno
Kuhn Jno	Page Geo
Kuntz A	Poteau E
Kent Jas	Poteau Hy
Kane Jas	Perot L
Kranz M	Perot Geo
Kane C	Prat A
Klassen C	Philip Hy
Kastelitz A	Pages Jno
Kohler Geo	Palmer Thos
Lark Wm	Roberson Alex
Li ante Gee	Richard Jno
Lidmeyer Jno	Roy Joseph
Lamothe H	Rosa Jao
Laurent A	Reinhardt Jno
Louis Jno	Remont Sno
Louis V	Richard Aug
Laurent C	Richard Joe
Landing C	Robinson Jno
Miller M	Robinson Mat
Macdonald W	Reiman Jno
Mautteux Juan	Schultz Aug
Michel Jos	Sancier Max
Matowsw H	Sass Jno
Mathew Jno	Schmid Hy
Mathew Jno	Palores H J
Miller W F	Seelig Moritz
Mob P	Servadeis Geo
Martin Leon	Shapter T B
Mellent S	Sottola Pepe
Miller Jos	Treno E Hugh
Maltas S	Tarantino L
	Vasil A (Krauss & Co)
	Wehrle Jos

T. B. MERCHANT, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement commercial de choix, coin des rues St-Denis et Troisième. Propriété de valeur rue Troisième, entre St-Denis et St-Patrick. Trois terrains de valeur à Milneburg. Dans l'affaire de Aloysius et de Louis Werner vs la succession de Anton Werner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No. 3763.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 15 décembre 1883 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 9me jour de novembre 1883, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Un certain terrain situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St. Patrick et St Denis, désigné par le No 17, et mesurant 60 pieds de façade rue St Denis, sur une profondeur et façade rue Troisième, de 120 pieds, entre lignes parallèles, dont deux rues forment le coin.

2o Un certain morceau de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Denis, St Patrick et Troisième, et mesurant, au pied américain, 30 pieds de façade sur la dite rue Troisième, et 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3o Trois certains carrés d'îlets situés dans le village de Milneburg, paroisse d'Orléans désignés par les Nos. 111, 117 et 118 et ainsi bornés comme suit, savoir: le terrain No 111 par les rues Deers Rabbits, Dublin et Vienne, No 118 par Deers Rabbits, Vienne et Pressburg, et ont chacun, 319 pieds, 10 pouces, 7 lignes de face rue Deers et Rabbits, sur 209 pieds 4 pouces de face sur chacune des rues Dublin, Vienne et Pressburg, le terrain No 117 est borné par l'Avenue du Peuple et les rues Rabbit et Pressburg, il a 319 pieds 10 pouces et 7 lignes de face Avenue du Peuple et rue Rabbits, 209 pieds 10 pouces 7 lignes de face aux rues Vienne et Pressburg.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant Benj Ory, notaire, aux frais des acquéreurs. Ceux ci paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt comptant, de 10 pour cent du prix d'adjudication sera exigé sur les lieux pour assurer la vente. 11 nov—11, 16 23, 30—Dec 1, 8, 15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix dans le second district, belle résidence en bois à deux étages No 159 rue Claiborne, entre Dumaine et Ste Anne, maison à un étage avec mansarde et à deux corps de logis, Nos 197 et 199 rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. A l'encan à des conditions faciles. Succession de Mme Elisa Holley.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C No 8656.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 17 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 8 octobre 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste Anne et Dumaine, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 97 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur (plus ou moins).

2o Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné comme lot No 1, lequel dit lot mesure 44 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs portant intérêt à 8 0/0 par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, et par toutes les clauses usuelles du 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrer le montant des billets, les propriétés devront être assurées et les polices transférées.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront et paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Voir les plans à la Bourse. 18oct—18 20 27 nov3 10 17

PAR GIRARDEY & MACON.

Résidence aux environs de la ville. SITE D'UNE SCIERIE Sur le fleuve Mississippi, à peu de distance au-dessous des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs. Ferme pour l'élevage de bestiaux, jardin potager, terres propres à la culture du riz et de la canne à sucre.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 24 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan

Le champ de bataille ou la ferme, situé à peu de distance au-dessous des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs Crescent City Co., rive gauche du fleuve Mississippi, paroisse St Bernard, ayant trois arpents de façade sur le fleuve Mississippi et quatre-vingts de profondeur entre lignes parallèles.

La grande batture que la propriété possède sur sa façade la rend éminemment propre à une foule d'industries commerciales, et principalement à l'établissement de moulin et de briqueterie. Une partie de la façade est disposée avec goût en jardin et en fait une résidence à la fois pittoresque et extrêmement agréable. Toutes les bâtisses sont en bon état.

La propriété est améliorée d'un bon cottage de résidence en bois, de sept cabanes de travailleurs et d'autres bâtisses. Il y a une orangerie ... qui ont rapporté 600 barils, ... arpents de légumes et le reste du terrain est ... l'élevage d'animaux. Les terres sont hautes, bien desséchées ... pour qu'on puisse en ... les produits sur le marché.

Elle présente des avantages peu ordinaires à des personnes entreprenantes, résidence salubre, pittoresque et productive; placement d'argent avantageux, à peu près 100 arpents défrichés et prêts à être mis en culture.

Conditions. Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et par les ... du vendeur portant intérêt ... 8 pour cent par an ..., 5 pour cent honoraires d'avocat ... et assurance transférée. 10 pour cent du prix d'adjudication comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Pitot, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 3nov—3,4,10,11 17 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de valeur pour affaires dans le 1er District. Succession de Mme Veuve Elisa E. N. Moux.

No 9406.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON.—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 20 octobre 1883, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par Pensacola Landing, les rues Kupfers ..., Franklin et Liberté. Elle est désignée par le No 331 et mesurant 25 pieds de face au Pensacola Landing sur une profondeur de 196 pieds sur la ligne plus près de la rue Franklin et 184 pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale, comme il est constaté dans le livre 92, folio 593.

Conditions—Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant Sam Flower, notaire, aux frais de l'acquéreur. 23 oct—23,27—nov 3,10,17,24

VENTE DE SYNDIC.

Tissus. Tissus. Cour Civile de District. Thos. C. Porteous vs. Ses Créanciers.

En vertu d'une autorisation à moi accordée, je vendrai au détail le fonds de tissus du magasin 133 rue du Canal. Le magasin sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir, tous les jours, jusqu'au 10 novembre, et toutes les marchandises seront vendues aux prix coûtants et au comptant. E. W. FENNER, Syndic prop. 21 oct

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. H. De Verges & cie, vs. leurs Créanciers—Cour Civile de District—No. 9549. Ordre de Cour.

La cession de la propriété du pétitionnaire, la raison sociale de H. De Verges & Co., se composant de Henry De Verges, Richard De Verges et Philip M. Lacoste et des dits membres individuellement, de la dite raison sociale est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu et soit appelée pardevant Andrew Hero, notaire, SAMEDI, 17e jour de Novembre 1883, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs biens et leurs personnes soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. James Timony, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

(Signé) F. A. MONROE, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 16oct—3f en 30jrs

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Thos. C. Porteous vs. ses créanciers—No 9514. Ordre de Cour—

La cession de la propriété du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers: Il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu pardevant Omer Villeré, notaire, SAMEDI, le 10me jour de novembre 1883 à 11 heures du matin, au bureau du dit notaire, 21 Commercial Alley, en cette ville, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ses biens ou sa personne soient suspendues. Il est de plus décrété et ordonné que E. Evariste Moise, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Nouvelle-Orléans 9 octobre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 11oct 3f en 30 jrs

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO. encanteurs. Il sera vendu aujourd'hui MARDI, 13 novembre 1883 à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres. Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne. Conditions—A la vente.

PAR THOS. H. DILLARD.

VACHES! VACHES!! Cinquante têtes venant d'être reçues. Belles vaches laitières et génisses.

JE vendrai à l'encan, MERCREDI, 14 du courant, à 11 heures, un fort lot de belles Vaches et Génisses, ainsi que des veaux, venant du Mississippi et de l'Alabama. Les personnes ayant besoin de vaches feront bien d'assister à cette vente et de choisir ce qu'elles voudront.

THOS. H. DILLARD, STOCK LANDING, Paroisse St-Bernard. 13 nov—2f

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BOIS! BOIS! Succession de William Hanson. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 9527.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No. 56 rue Royale.—MERCREDI, 21 novembre 1883 à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 7 novembre 1883, à l'encan, les lots suivants de bois, appartenant à la dite succession, savoir:

—Dans la cour du Jackson Rail Road— 181 blocs de bois.
—Au Nouveau Bassin— 275 blocs de bois.
—Dans le chantier de Miller, sur la Levée, près des Water Works— 47 blocs de bois.
—En face de l'usine à glace de la Louisiane— 60 blocs de bois.
—Sur le fleuve Mississippi, au pied de l'Avenue de la Louisiane— 20 blocs de bois.

Conditions—Comptant sur les lieux. 10 nov—10, 17, 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Annie Cunningham, épouse défunte de William Morel Guiramand. Dame Charles d'Aquin, son époux et autres vs William Jules et Marie Morel Guiramand. Vente pour opérer un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. No 8899.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 56 rue Royale.—SAMEDI, 1er décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 4 septembre 1883, et signé le 12 septembre 1883, la propriété ci-après décrite, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations quelconques qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et Ste-Anne, et composé de parties de deux terrains désignés par les numéros Seize et Dix Sept sur un plan dressé par Louis Bringier en date du 29 octobre 1847, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire, comme le plan No 7 dans le livre 3 des plans; le dit morceau de terre mesurant, au pied américain 26 pieds 10 pouces de façade rue Dumaine, 110 pieds de profondeur, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Johnson, 80 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne séparant d'une partie du dit lot No 17, puis 33 pieds sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Prieur et parallèle à la rue Dumaine; puis 30 pieds plus ou moins, sur une ligne faisant face à la rue Prieur, et 58 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne de derrière.

Conditions—Une moitié comptant et l'autre à un an de crédit, pour un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien du vendeur et portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du montant d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Anatole A. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 oct—27 nov 3 10 17 24—déc 1

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée. Quatrième District, coin Première et Locust.

A. W. Grunewald vs Eliza Grunewald et als, No 8074—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Vente pour effectuer un partage et une cession de Henry A. Grunewald, No 8132 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu le 1er mai 1883 et un ordre de vente rendu le 21 mai 1883, il sera vendu à l'encan, aux fins de partage dans les affaires ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir—

Cinq lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Freret, Première et Deuxième, désignés par les lettres A B C et D et le No 6 se touchant et mesurant comme suit, conformément à un plan de Louis H. Pilié, député voyer de ville en date du 19 mars et enregistré dans le procès en partage ci-dessus, No 8074.

Le lot A forme le coin des rues Locust et Première et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Locust sur 92 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade à la rue Première, sur lequel se trouve une maison à un étage avec cuisine. Ce coin est convenable pour magasin.

Les lots B C et D se touchent et mesurent chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Locust sur 120 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 6 est limitrophe au premier dans le fond et mesure 31 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds 4 pouces de profondeur.

Conditions de vente. Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement en billets de l'acquéreur à son propre ordre, portant hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés avec les clauses usuelles ... "non aliénation", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de la police d'assurance et l'obligation par l'acquéreur en sus du prix de son enchère, de toutes les taxes de l'année courante et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr. notaire. 4 nov—4, 10, 17, 24, déc 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Cinquième District. Dans l'affaire d'Emeline P. Stanton. Une personne interdite. No 8881—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 juillet 1883, il sera vendu à l'encan—

Les lots ou partie de terre ci-après décrits, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans le morceau de terre connu comme la propriété Brooklyn Ware House Company, à savoir:

1o Un certain îlet de terre désigné par le No 4 et borné par l'Avenue Pacific et les rues Thayre, Peter et Elmire.

2o Un certain îlet de terre désigné par le No 17, borné par les rues Evelina, Market et les Avenues Atlantic et Pacific.

3o Un certain îlet de terre désigné par le No 27 et borné par les rues Homer, Elmire et Newton et l'Avenue Pacific.

4o Un certain îlet ou portion de terre désigné comme îlet No 39 et subdivisé en deux lots numérotés respectivement 1 et 2. Le lot No 1 mesure 51 pieds 7 pouces de face à l'Avenue Pacific sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces et de face à la rue Lapeyrouse entre lignes parallèles et égales. Le lot No 2 mesure 51 pieds 7 pouces de face à l'Avenue Elmire sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces et de face à la rue Lapeyrouse entre lignes égales et parallèles, et la portion de terre mesure 247 pieds 4 pouces sur la ligne qui la divise du dit lot du dit îlet No 39, et toute la profondeur à partir de la ligne qui le divise de la ligne du fond du morceau original de terre vendu par F. Verret à J. Stanton et autres, mais s'il y a, une profondeur ...

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis de l'acquéreur pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr., notaire. 4oct—4, 13, 20, 27, 3 10nov.

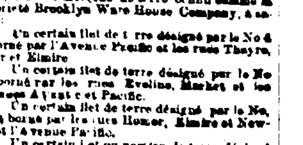

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour Abdomens, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par A. McDERMOTT, 153 rue du Camp, Nlle-Orléans. N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 25avril—1 an

Alph. WALZ, FABRICANT DU CÉLÈBRE MALAKOFF BITTER, 24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans. Succursale à Paris. 11mai—Dim,M